

Ville de



Villers-Semeuse

Inauguration de la
médiathèque



HOMMAGE



Serge Noël

C'est avec une immense tristesse et une vive émotion que les habitants de Villers-Semeuse ont appris le décès de Serge Noël dans sa soixantième année. Restaurateur de métier, Serge Noël était connu pour être un infatigable bénévole dans les associations villersoises comme les parents d'élèves, le CAVS, l'amicale de pêche ou encore les p'tits bouchons d'Ardennes. Il s'était engagé à mes côtés lors des élections municipales de 2014 pour devenir

quelques mois plus tard, adjoint de la commune et donné une charge des animations, des sports et des seniors. Cette fonction lui tenait à cœur et il l'exerçait avec un engagement total. Les « anciens » de Villers-Semeuse trouvaient en Serge, un soutien pour leurs voyages et sorties. Les sportifs pouvaient compter sur lui lors des différentes manifestations. Il a suivi avec beaucoup d'attention le projet de terrain synthétique pour les footballeurs qui va débuter en cette fin d'année et sera opérationnel en 2018. Il aimait l'ensemble des sports, et plus que tout, le contact avec les autres. Serge était de ces hommes qui aiment les gens tout simplement. Cet amour et ces valeurs, il les a transmises à ses trois enfants qui peuvent être fiers des engagements de leur père.

Il avait toujours une attention particulière pour chacun. Il a porté, avec la commission municipale d'animations, des manifestations nouvelles au sein moi-même, continueront à faire travers nos pensées et le souvenir de nos années d'amitiés et de travail pour Villers-Semeuse.



ÉDITORIAL



Jérémie Dupuy
Maire de Villers-Semeuse
Vice-Président de la communauté d'agglomération Charleville-Mézières/Sedan

Dans ce nouveau numéro du magazine municipal, vous trouverez toutes les informations du quotidien de votre ville. Nous veillons à améliorer le cadre de vie de chacun par les travaux qui se sont poursuivis et se sont amplifiés au cours de cet été. Ce sont aussi les investissements au service de nos écoles avec des améliorations des conditions de travail des élèves car, avoir la chance d'avoir des bons outils est un atout pour la réussite scolaire de nos enfants. Notre jeunesse se mobilise comme le prouve l'engagement des élus du Conseil Municipal Jeunes. Notre vie associative est en plein essor. Des expositions événementielles et le rôle central de notre médiathèque positionnent aujourd'hui Villers-Semeuse dans une dynamique culturelle positive et importante. Dans le cadre sportif, nous sommes les garants du sport pour tous et c'est dans cet état d'esprit que nous avons inscrit notre commune au label des « villes actives et sportives ». Notre politique de fleurissement a été récompensée, nous allons poursuivre nos efforts avec « un plan fleurissement » afin de prétendre à une 3ème fleur. Le CCAS prend une nouvelle dimension active et il devient porteur de plusieurs projets sociaux. Arrivé à mi-mandat, nous avançons et tenons nos engagements. Vous recevez d'ici un mois, un bilan de mi-mandat comme nous nous y sommes engagés. La concertation des habitants à travers les Conseils Consultatifs de Quartier, qui sont aujourd'hui bien installés, donne des échanges fructueux en sortant des simples réclamations, afin de bâtir des projets. Villers-Semeuse est une commune avec des potentiels extraordinaires et nous devons réussir à les exploiter collectivement. Chacun peut s'engager de manière positive et constructive pour sa commune. Poursuivons ensemble la transformation de notre ville.

SOMMAIRE

Magazine N° 73 de la ville de Villers-Semeuse
Directeur de publication : Jérémie Dupuy
Conception & réalisation graphique : ART / PUB
Couverture : médiathèque
Tirage : 1 800 exemplaires
Sopiac Reprographie

Mairie
11 rue Ferdinand Buisson
08000 Villers-Semeuse
Tél : 03 24 33 77 20

P 4
INFOS

P 9
SPORTS

P 5
TRAVAUX & FLEURISSEMENT

P 10
CCAS

P 7
SCOLAIRE

P 11
VIE ASSOCIATIVE
P 13
DANS LE RÉTRO

P 8
CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

P 15
MÉDIATHÈQUE



FIBRE OPTIQUE

Depuis le début de l'année 2017, le déploiement de la fibre est en cours à Villers-Semeuse. L'entreprise Orange a procédé à la mise en place d'armoires et ensuite au passage de la fibre dans les rues. Un point sera fait en novembre et un petit guide sera réalisé par le service communication de la ville afin de vous donner des précisions sur le fonctionnement et les démarches à entreprendre. La municipalité attire l'attention des Villersois sur le démarchage abusif de certaines sociétés dans le cadre de la connexion à la fibre.

TRAVAUX ET OUVERTURE ÉLECTRIQUE DU CIMETIÈRE

Des travaux ont été réalisés par les équipes du service technique pour permettre une meilleure accessibilité aux deux entrées du cimetière tout en valorisant le fleurissement. De même, pour sécuriser l'accès au site, un portail électrique a été installé avec des horaires automatiques d'ouverture et de fermeture. Les pompes funèbres et les personnes à mobilité réduite peuvent contacter la mairie pour une ouverture totale du portail de manière ponctuelle.

Heures d'ouverture : de 8h00 à 19h00 du 1^{er} avril au 30 septembre. De 8h30 à 17h30 du 1^{er} octobre au 31 mars.

MAIRIE

Nouveaux horaires

Depuis le 4 septembre 2017, la mairie met en place de nouveaux horaires d'ouverture au public pour le service administratif (état-civil, urbanisme, scolaire et périscolaire, secrétariat général, communication) :



du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le samedi de 10h00 à 12h00. Ce changement d'accueil du public permet le traitement des nouvelles démarches administratives faites en ligne par les usagers sur le site internet de la commune.



TRAVAUX ESTIVALE



Impasse Marcel Picot

Au cours de l'été, la période est propice pour lancer, poursuivre ou terminer des travaux des voiries. C'est ainsi que nous avons presque terminé la rue Marcel Picot. Après de nombreux déboires avec l'entreprise, les habitants peuvent aujourd'hui bénéficier d'une voirie entièrement neuve en béton désactivé avec un stationnement fixe en pavés. La rue partagée donne plus de largeur au regard des anciens trottoirs abîmés. Enfin, l'ensemble des poteaux électriques et de télécommunications ont disparu laissant une vue dégagée et un paysage agréable. Coût des travaux pour la collectivité : 240 000 €. Les travaux vont se poursuivre en 2018 par la rue Charles Prévost.

Lotissement les Aubépines

Le conseil consultatif de quartier du secteur 4 avait alerté les élus sur la vitesse et le manque de stationnement de la rue Roger Gaignot et demandé la possibilité de réaliser des aménagements. La commission Travaux a validé, après trois réunions avec les riverains, un plan d'action. A la fin de l'été, plus de 30 nouvelles places de stationnement ont été créées, la chaussée réduite à 5 mètres et le lotissement délimité en zone 30. La rue Jules Rocipon a bénéficié aussi de ces travaux par un réaménagement de parking bas. Il reste, à ce jour, le traçage des places de stationnement et la signalétique routière à mettre en place. Coût total des travaux 140 000 €.

Ecole maternelle Le Charme

Les travaux d'accessibilité se poursuivent à Villers-Semeuse dans le cadre de l'Ad'Ap (Agenda d'Accessibilité Programmée) déposé et validé par la Préfecture des Ardennes. L'école maternelle Le Charme a ainsi été entièrement repensée au niveau de la cour extérieure. Une rampe a été conçue avec protection et le dispositif de sortie et d'entrée réaménagé. Un plus aussi en terme de sécurité dans la mesure où les enfants et les parents pourront utiliser dans les prochains jours l'entrée latérale de l'école. La porte en façade sera alors condamnée.

Aménagement sécurité routière avenue du Gros Caillou

Au début du mois de juillet, un giratoire a été réalisé à l'intersection de l'avenue du Gros Caillou, de la rue des Tilleuls et des Catalpas. S'il ne règle pas l'ensemble des problèmes, ce premier aménagement a le mérite de réduire la vitesse dans cette vaste et longue avenue. En complément, il est prévu de réaliser un passage surélevé sur la partie haute de l'avenue et une interdiction de tourner à droite pour les automobilistes venant de la rue Camille Didier.

Rue de la Charmille

Le conseil consultatif de quartier du secteur 4 avait signalé aux élus le manque de stationnement, rue de la Charmille. Après avis et validation par la commission Travaux, un aménagement, le long du collège Jules Leroux, a permis la création de places supplémentaires ainsi que la réalisation d'une place PMR (Personne à Mobilité Réduite). Une seconde phase est prévue pour terminer le haut de la rue de la Charmille d'ici la fin de l'année et harmoniser l'ensemble.

Maisons fleuries

Les membres du jury des concours des maisons fleuries ont sillonné les rues de Villers-Semeuse en juillet et août pour évaluer les décos florales des habitations. Une pensée pour notre ami, Serge Noël qui nous accompagnait, lors de notre dernier passage, le 17 août. Un très grand nombre d'habitants fleurissent leur maison ou leur appartement ce qui met en valeur notre environnement. Après plusieurs passages, 11 maisons et 1 appartement ont été sélectionnés pour le palmarès des maisons fleuries. Trois critères étaient retenus : densité, originalité, harmonie avec chacun cinq niveaux de notation. La cérémonie de remise de prix s'est déroulée le mercredi 6 septembre 2017, en même



temps que celle des maisons illuminées 2016, dont la date avait dû être reportée. Nos remerciements à tous ceux qui participent à l'embellissement de notre commune et félicitations à tous !

**Place de la Mairie**

En août, ce sont les travaux de réhabilitation de la place de la mairie qui ont débuté: un chantier d'une année pour un coût de 2 millions d'euros. Il est devenu le projet « Cœur de Ville » puisqu'il comprend la place centrale, la rue Ferdinand Buisson, le parvis des salles des fêtes et il se poursuivra par la rue Ambroise Croizat et Jean Moulin dans le second semestre 2018. Jusqu'en décembre 2017, les travaux se concentreront exclusivement sur le cœur de la place afin de maintenir le stationnement tout en libérant de l'espace pour les différentes manifestations.

**Fleurissement**

Prix de l'action pédagogique pour Villers-Semeuse La commune de Villers-Semeuse a été honorée de recevoir, de la part du jury départemental des « Villes et villages fleuris », le « Prix de l'action pédagogique » pour la campagne des labels 2017. Cette récompense s'inscrit dans la volonté de développement de travaux collaboratif entre les élus, les enseignants des écoles et les services techniques de la mairie. Une récompense que le Maire, Jérémy Dupuy, apprécie particulièrement car elle fait le lien entre les actions en faveur des écoles et la sensibilisation au développement durable de nos enfants. Un premier pas vers l'obtention d'une 3^{ème} fleur grâce aux projets qui seront présentés au jury dans les années à venir dans une politique globale de développement durable, de fleurissement et d'embellissement de Villers-Semeuse.

**LES QUATRE JOURS DE RETOUR**

Le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN) a accepté le rétablissement de la semaine scolaire à quatre jours pour notre commune pour cette rentrée scolaire de septembre 2017. Cette nouvelle réorganisation a donc amené la municipalité à supprimer les NAP et à remettre en place une garderie. Un programme d'activités culturelles et sportives sera dorénavant proposé tous les mercredis dans le cadre de l'ALSH avec le recours à des intervenants extérieurs. Pour rappel en concertation avec les enseignants et les parents d'élèves, les horaires de scolarité sont les suivants : Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi : le matin de 8h30/11h45 et l'après-midi de 13h30/16h15.

RENTRÉE SCOLAIRE

Mme Evelyne Landart, première adjointe du Maire, et M. Eric Rabaté, adjoint aux affaires scolaires et périscolaires, se sont rendus dans chaque école de la commune (école Le Plateau, école Le Charme maternelle et primaire et école Semeuse) pour accueillir et souhaiter une bonne rentrée aux enfants et aux enseignants. L'école et l'apprentissage scolaire restent une priorité pour les élus. Les enfants sont les citoyens de demain.

**ECOLE DE SEMEUSE,
« JARDINONS À L'ÉCOLE »**

A la fin de l'année scolaire dernière, l'équipe enseignante de l'école de Semeuse a souhaité inaugurer « ses jardins », créés avec les enfants et le soutien de M. Grégory Martinez, Conseiller Municipal Délégué, « Monsieur Mains Vertes ». Elus, parents et grands-parents ont découvert les plantations, toutes étiquetées des noms des plants (framboisiers, cassis, soleil, tomates, fraises...). Pour clore cette matinée, la Compagnie « l'Antheridre » a présenté son spectacle, très apprécié des petits et grands. Félicitations à nos petits jardiniers en herbe pour ces beaux jardins...

**GARDERIE DE L'ÉCOLE****« LE CHARME PRIMAIRE »**

L'ancienne garderie ne répondant plus aux normes de sécurité et d'hygiène, le conseil municipal a été contraint de déplacer l'accueil en garderie des enfants de l'école primaire du Charme à l'A.L.S.H. (Accueil de Loisir Sans Hébergement). Les enfants sont dorénavant emmenés chaque jour au centre de loisirs qui accueille tous les élèves grâce au système de navette bus assuré par la RDTA.

SPECTACLES DE FIN D'ANNÉE DES ÉCOLES

Petit retour sur les différents spectacles de fin d'année en remerciant tous les acteurs qui ont contribué à la réussite de ces spectacles. Le maire, accompagné d'élus, ont assisté aux concerts de grande qualité des écoles. Ecole Le Charme : Le mardi 6 juin, Ecole de Semeuse : le mardi 13 juin, Ecole du Plateau : le jeudi 22 juin. Un concert remarquable des élèves de CM2 de l'école du Charme avec la chorale Récréation. Le programme était varié et parfaitement réalisé qui a permis aux spectateurs de voyager grâce aux rythmes musicaux internationaux. Bravo aux élèves de M^e Mestre et merci à la Chorale Récréation, dirigée par M. Arnould, chef de chœur. Le spectacle de l'école de Semeuse était haut en couleurs, avec chants, danses, gymnastique, vidéos... Pour clore la soirée, la prestation d'une élève, pour dire au revoir à sa maîtresse, toujours très émue de voir ses CE2 quitter Semeuse... Félicitations à toute l'équipe de l'école de Semeuse et aux élèves. Le spectacle de l'école du Plateau n'en fut pas moins exceptionnel avec un répertoire de chants interprété brillamment par les élèves et repris par le public. Bravo à toute l'équipe du Plateau et aux élèves.



Concours EPAMA
(Etablissement Public
d'Aménagement de la Meuse
et ses Affluents)

Le dimanche 2 juillet au Mont-Olympe, les enfants du CMJ étaient invités à la remise des prix du concours photos de l'EPAMA « Racontez votre MEUSE et ses affluents ». Les enfants ont été félicités pour le travail mené. Un beau retour en arrière avec les bains de Meuse.... Bravo pour leur investissement citoyen.

Le CMJ a participé à ce concours où toutes les photos ont été exposées. Chacun a pu découvrir les différentes vertus de la Meuse. Les enfants, accompagnés de leurs parents et d'élus, ont pu flâner à travers les différents stands: Nature et Avenir, Hirrus, CPIE Meuse, les amis du Parc,

Direction Départementale des Territoires des Ardennes, la gestion de la Meuse dans les pays voisins, Associations d'inondés, Conservatoire des Espaces Naturels, la maison de la nature, escalade... Les enfants ont été félicités pour le travail mené. Un beau retour en arrière avec les bains de Meuse.... Bravo pour leur investissement citoyen.



Récompense des bacheliers villersois avec mention

Avant la rentrée scolaire, le Maire, accompagné de plusieurs élus du conseil municipal, a récompensé et félicité 19 bacheliers villersois avec mention « Mention BAC 2017 » de la ville. Un bon d'achat de 100€, 80€ ou 50€ en fonction de la mention et en partenariat avec le magasin Intersport de la zone commerciale de Cora, a été remis à chaque bachelier pour l'obtention de cette distinction. La ville de Villers-Semeuse souhaite une belle réussite, dans les futures études et la vie professionnelle, à l'ensemble de ces bacheliers !



Retour sur les Foulées Villersoises

Après plusieurs mois de préparation, la deuxième édition de cette course a remporté un véritable succès avec 293 inscrits le jeudi 25 mai 2017. Le soleil et la chaleur étaient au rendez-vous. 258 coureurs ont parcouru les 10 kms de la course devant un public nombreux pour les encourager. Les Foulées Villersoises, c'est aussi cette année une course « jeunes », avec un parcours adapté aux différents niveaux accueillant les écoles d'athlétisme: les poussin(e)s et les benjamin(e)s. Félicitation aux 16 enfants ayant participé ! Un

grand merci à l'ensemble des partenaires ayant collaboré et soutenu cette deuxième édition : Spie Lumes, McDonald's Villers-Semeuse, SE Tavernier, Poncin tp, Sarl Kneper, Frigeclim, Sarl Godin, Pharmacie de la Jonchère, Au bon Vin, Sarl Efibat, l'Auberge du Cheval Blanc, Fermetures Ponsardin, Intersport Villers-Semeuse, Cora Villers-Semeuse, DistriDom, Futur Wok, ETS Payart, la commune de Boulzicourt et Harmonie mutuelle. Merci à l'ensemble des organisateurs, partenaires, bénévoles. Rendez-vous le jeudi 10 mai 2018 !

Championnat ABVS

Suite au championnat de ligue Ardennes de pétanque promotion, l'équipe de Villers-Semeuse composée de M. Catrin Vincent, Catrin Thierry, Défaut Yoann, ont remporté le titre qui leur a permis de participer au championnat de France le 24 juin 2017 à Axe les thermes (09). Résultat par poule de 4 : perdu la première 13-1 contre les futurs champions de France L'aquitaine. Deuxième partie : gagné contre la Bretagne 13-7. Troisième partie de barrage : gagné contre le Vaucluse (84) 13-3. Perdu contre l'Essonne : 13-9 en 32ème de finale. Beau parcours et beaux souvenirs gravés dans leurs mémoires. Merci à la Fédération Française de Pétanque et de Jeux provençaux pour cette organisation, au comité 08, à l'A.B.V.S.





Création du Sport Santé

L'activité physique : des effets préventifs et thérapeutiques pour votre santé ! Depuis mars 2017, les médecins ont la possibilité de vous prescrire de l'activité physique pour améliorer votre état de santé. Mais cette pratique doit être encadrée par les clubs sportifs labellisés « sport santé ». Dans le cadre du développement du sport santé, le Comité des Ardennes d'athlétisme organise des créneaux sport santé et loisirs avec son partenaire le RSSBE (Réseau Sport Santé Bien Être) et avec notre commune : - des activités prévention tertiaire pour les personnes atteintes d'ALD (Affections Longue Durée), les personnes seront envoyées par un médecin ou l'UTEP de Charleville (Unité Transversale d'Education du Patient). - des activités physiques et sportives de prévention primaire pour lutter contre la sédentarité et redonner de l'autonomie : tout public (Pas besoin de prescription médicale). L'éducateur sportif sport santé (E3S) orientera le patient en direction de l'activité physique lui convenant le mieux en fonction de sa pathologie, des recommandations du médecin et...

Quelques informations :

- personnes licenciées et couvertes par une licence FFA.
 - remboursement des frais liés à l'activité possible par certains dispositifs et mutuelles dans le cadre de la prescription de séances d'activités sportives.
- Planning des séances sur Villers-Semeuse (encadrées par Jean-Philippe GRIBOUT) :
- **Lundi** : 9h15 à 10h15 entretien corporel santé loisir (salle du 8 mai*)
 - **Mardi** : 17h30 à 19h marche nordique Loisir (Stade Roger marche)
 - **Jeudi** : 9h15 à 10h15 marche nordique santé et nordicfit santé (salle du 8 mai*)
 - **Vendredi** : 13h30 à 15h marche nordique loisir (salle du 8 mai*)
 - **Vendredi** : course débutante 18h à 19h15 (Stade Roger Marche)
 - **Samedi** : Course à pieds loisir de 10h15 à 11h45 (en cours de développement)

Les séances du lundi et jeudi débuteront avec la constitution d'un groupe avec plusieurs personnes.

Contact : Jean-Philippe GRIBOUT au 06 31 12 85 79



Congrès national de l'UNCASS

Cette année le congrès national des CCAS aura lieu à Reims le 17 octobre. Ce sera l'occasion pour les membres du CCAS de Villers-Semeuse, adhérent depuis 2015, de participer à ce moment d'échanges et de concertation qui permettra très certainement de développer des initiatives à destination des Villersois.

Voyage municipalité des seniors

43 seniors ont participé à la sortie organisée par la municipalité - « Déjeuner-Croisière sur la Meuse », au départ de Givet. Pour se rendre à Givet, le bus a emprunté le chemin des routes touristiques de la vallée, Nouzonville, Bogny-sur-Meuse, Monthermé, Deville... les retraités ont pu admirer les très jolis paysages Ardennais. À l'arrivée, ils ont

embarqué sur le Charlemagne pour un repas-croisière sur la Meuse. Les seniors ont très apprécié les commentaires tout au long du parcours vers Fumay – Givet, Écluses de petit gabarit et tunnel de Ham ... Ce fut un bon moment de convivialité, où la joie et la bonne humeur étaient au rendez-vous.

Quelques notes d'accordéon sur le Charlemagne ont clôturé cette croisière avant de prendre le chemin du retour.

Solidarité vacances



Pour la seconde année consécutive, le CCAS a participé à l'opération soli-darité vacances organisée par la JPA 08 (Jeunesse au Plein Air) qui proposait des séjours de vacances aux jeunes de 6 à 17 ans. Cette action voulue pour favoriser le départ en vacances a permis à 5 jeunes de Villers-Semeuse de bénéficier d'une aide financière de la JPA et d'une bourse de 50 € par enfant par le CCAS. Les familles ont pu être accompagnées par l'association Dynavill

dans leurs démarches administratives et la JPA a pu fournir pour ceux qui le souhaitaient le matériel de camping manquant. Une opération de solidarité que le CCAS souhaite pérenniser chaque année.

Actions vacances

Comme chaque année, la commune a proposé son action « piscine-cinéma » auprès de ses jeunes administrés. Les Villersois âgés de 12 à 18 ans ont bénéficié de tarifs préférentiels pour les entrées à la piscine et au cinéma à raison d'une place par enfant et par semaine pour les mois de juillet et août. Cet été, ce sont 150 places de piscine et plus de 300 places de cinéma qui ont été vendues durant les vacances scolaires. Un service estival toujours attendu et apprécié par les jeunes de la commune !

VIE ASSOCIATIVE

Festival des Chorales du 6 au 8 octobre

Ce dernier trimestre de l'année 2017 est musical à Villers-Semeuse. La salle des fêtes a recu les chœurs et ensembles vocaux de 20 chorales ardennaises durant le festival des chorales des 6, 7 et 8 octobre 2017.

La FEDECEA (Fédération Départementale des Chœurs et Ensembles vocaux des Ardennes), organisatrice de l'événement, ce grand rassemblement a lieu tous les 3 ans dans les Ardennes.



les Flambent 9 : 25 novembre

Vous les avez peut-être rencontrés lors de leur premier festival en 2016, au marché de printemps au stand des crêpes ou bien encore à la buvette du 13 juillet... Ils vous donnent un nouveau rendez-vous le 25 novembre 2017, à la salle des fêtes, pour une seconde édition du festival « Flambent 9 ». Après avoir réunis près de 200 personnes en novembre 2016, les membres de l'association Villersoise vous ont concocté une nouvelle programmation 2017 pour vous faire danser aux rythmes pop-rock-folk. Cette année, le festival accueillera de nouveau le groupe La Clique, groupe des Ardennes, Aoris Duo, duo formé par Aurélie et... Maxime Bergès. Enfin, la soirée se terminera par le groupe « Aux p'tits oignons ». Il n'y a pas à dire... cette nouvelle programmation est cuisinée aux petits oignons !

Plus d'infos : flambent9@gmail.com ou au 06 66 73 38 14 ; <http://flambent9.weebly.com/>
Billets en vente en ligne sur le site : <http://flambent9.weebly.com/>



Journées des Arts les 14 et 15 octobre

Pour la seconde année, rendez-vous culturel à Villers-Semeuse grâce au concours des associations locales et des artistes. En 2016 ce sont plus de 25 artistes qui ont contribué à la réussite de l'exposition qui avait fait part belle aux artistes amateurs et mis à l'honneur le travail de l'école du Charme (classe de M.Dessaulx) autour du nombre 100. Cette année, le collectif regroupe 6 associations de peinture rejoints par des artistes amateurs invités. Cette exposition intitulée « Journées des Arts » donnera la possibilité aux artistes de faire découvrir leurs œuvres au centre de loisirs pour un week-end.



Villers fête ses voisins



10 quartiers se sont réunis pour participer à un moment convivial entre voisins. Si certains voisins se sont rassemblés comme chaque année, c'était aussi l'occasion d'inviter et de mieux connaître les nouveaux arrivés de leurs rues. Le Maire et son conseil municipal ont pu apprécier d'être invités à partager un moment convivial et chaleureux avec les Villersois !



Cette année encore, la fête des voisins avait réuni de nombreux quartiers dans Villers-Semeuse. En 2016, la commune avait participé à cette fête en s'inscrivant dans le dispositif national. Pour 2017 la municipalité a décidé d'accompagner les Villersois dans l'organisation de leur fête en proposant un kit créé par la mairie composé de plusieurs t-shirts, chemins de tables et affiches « Villers fête ses voisins » ainsi que des gâteaux apéritifs et de la nappe en papier. Après le lancement officiel en mairie le mardi 23 mai 2017,

Journées du patrimoine des 16 et 17 septembre

Ce rendez-vous national se décline depuis trois ans dans notre commune. Une exposition a été installée au centre de loisirs pour présenter une part de notre patrimoine et valoriser les associations historiques locales. Pour cette édition 2017 une seule journée était proposée avec un programme néanmoins riche et varié : exposition sur deux poètes (Jules Leroux et Bernard Marcotte), un zoom sur l'association le Miroir et leur projet de char FT 17 et une rétrospective d'affiches de propagande, mises à disposition par un collectionneur, ainsi qu'une collection d'objets d'artisanat de tranchées. Une journée qui a permis d'accueillir des visiteurs curieux qui ont pu apprécier la qualité du travail des associations « le Cercle Jules Leroux », « le Cercle Pierre Bayle » et l'association « le Miroir ».



Brocante de Villers-Semeuse

Cette année, l'association Evasion a dû repenser totalement l'organisation et la mise en place de la brocante qui habituellement avait lieu sur la place de la mairie et dans les rues voisines. Du fait des travaux de la place, il a été nécessaire de modifier l'implantation de la brocante. Celle-ci a été délocalisée au niveau des anciens coopérateurs (rue Roger Gaignot, rue Jules Lobet et avenue Jean Jaurès avec l'utilisation du local « Hoffman » pour lieu de restauration et buvette). Le temps s'est dégagé au cours de la journée pour le plus grand bonheur des

exposants qui étaient au rendez-vous pour une journée de brocante attendue. Les bénévoles de l'association Evasion se sont investis pour la réussite de cette manifestation annuelle. La municipalité tient à les remercier pour leur efficacité et leur engagement associatif. Des remerciements aux services techniques qui là aussi se sont fortement mobilisés pour la sécurité de tous. Un nouveau concept qui semble avoir plu de par les premiers avis recueillis.

La médiathèque, la culture sur place ou à emprunter !

Au début du mois de mai, les symboles de musique, livre et numérique se sont promenés devant les écoles, le collège et la maison des associations sans connaître leur provenance ni leur signification. Après différentes suppositions des villersois, sur la page Facebook « Mairie de Villers-Semeuse », le mystère fut dévoilé. La réouverture de la médiathèque municipale était actée au samedi 20 mai 2017 par une journée Portes Ouvertes.

En présence des membres du conseil municipal, des élus du département et de l'agglomération, des responsables de la Bibliothèque départementale des Ardennes et des agents de la ville, Jérémie Dupuy, Maire de Villers-Semeuse et Benoît Huré, Sénateur des Ardennes et Président du Conseil Départemental des Ardennes, ont inauguré les nouveaux locaux de la médiathèque (ancienne école Gambetta) refaits à neuf par les services techniques de la ville.

Pour le Maire, ce lieu doit devenir l'espace central de la culture à Villers-Semeuse sous toutes ses formes. Un lieu ouvert, accueillant d'où partira le rayonnement culturel de notre commune. Ce nouvel espace culturel accueille petits et grands dans deux espaces distincts propices à la découverte, la détente et le travail grâce à son nouveau mobilier adapté. La médiathèque accueillera dès septembre de nouvelles animations, ateliers et manifestations qui sauront satisfaire l'appétit et la soif de découverte des petits et grands. Encore un petit peu de patience avant de découvrir le programme.



MÉDIATHÈQUE de VILLERS-SEMEUSE

PROGRAMME D'ANIMATIONS

SEPTEMBRE 2017

- ▶ SAMEDI 30 SEPTEMBRE: Heure du conte, thème: « L'automne »
- ▶ SAMEDI 30 SEPTEMBRE: Eveil musical pour les enfants de 3 à 9 ans par l'AME
- Inscriptions : 10 places pour les 3 à 5 ans, 10 places pour les 6 à 9 ans

OCTOBRE 2017

- ▶ MERCREDI 11 OCTOBRE: Semaine du goût, atelier cuisine diététique sur les légumes oubliés (sur inscription, limité à 10 enfants)
- ▶ MARDI 17 OCTOBRE À 10H00: Lecture pour les tout-petits
- DU 16 OCTOBRE AU 7 NOVEMBRE: Exposition « Elles, Gobelins et compagnie »
- SAMEDI 28 OCTOBRE:
15H00: Heure du conte, thème: « Les gentils monstres »
17H00: Conférence « Les animaux fantastiques ! » présentée par M. Wily Dubois (Tout public - à partir de 10 ans)

NOVEMBRE 2017

- ▶ DU 9 NOVEMBRE AU 12 DÉCEMBRE: Exposition sur « La poésie »
- ▶ MERCREDI 15 NOVEMBRE À 19H00: Bières philosophales » avec Christophe Bonnaire.
- Atelier de formation « Réseaux sociaux : Atelier n°1 : Facebook »

DÉCEMBRE 2017

- ▶ MERCREDI 6 DÉCEMBRE À 16H30: Lecture-spectacle de Christophe Bonnaire et Catherine de Mortière
- ▶ SAMEDI 23 DÉCEMBRE: Heure du conte, thème: « Noël »

MÉDIATHÈQUE DE VILLERS-SEMEUSE / 4 RUE GAMBETTA - 08000 VILLERS-SEMEUSE
MÉDIATHÈQUEVILLERS-SEMEUSE.FR / MÉDIATHÈQUE DE VILLERS-SEMEUSE

Les « + » de la médiathèque :

- Plus de 400 documents (ouvrages et CD) à votre disposition sur place,
- Possibilité de choisir parmi les 275 000 ouvrages proposés sur le portail numérique de la BDA,
- Prêt de 8 documents à la fois pour une durée de 6 semaines maximum,
- Inscription annuelle gratuite pour les moins de 18 ans, 1€ pour les majeurs.

Horaire d'ouverture :

Période scolaire

Lundi : fermé
Mardi et jeudi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Mercredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
Vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Samedi : de 10h00 à 12h00 (hors animation)

Période vacances scolaires

Lundi : fermé
Mardi, Jeudi et Vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Mercredi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
Samedi : de 9h00 à 12h00 (hors animation)

OCTOBRE

Vendredi 13 octobre à 20h00

Loto du CAVS - Salle des fêtes

Samedi 14 octobre Module

Génération nounous : l'écharpe de portage - Maison des associations

Samedi 14 et dimanche 15 octobre

Journées des arts : de 10h à 18h30

Centre de Loisirs

Vendredi 20 octobre Loto de

l'ASBT V-S – Salle des fêtes

Du 21 octobre au 5 novembre :

Vacances scolaires de la Toussaint

Samedi 21 et dimanche 22 octobre

Dynafrrip' par Dyna'-vill'

de 10h à 17h - Maison des associations

Dimanche 22 octobre : Repas de la municipalité pour les seniors
Salle des fêtes

Dimanche 29 octobre : Bourse aux jouets, vêtements enfants et puériculture de l'APEVS - coSEC

Mardi 31 octobre : BOOM d'Halloween organisée par l'APEVS, le Bar le Centre et la Mairie

Jeudi 16 novembre à 12h : Repas « choucroute » de l'Amicale des anciens - Salle des fêtes

Samedi 18 novembre : Module Génération Nounous : Méthode Montessori et présentation de la marque Brindilles, renseignements auprès de l'association - Maison des associations

Samedi 25 novembre : Festival Flambent 9 - Salle des fêtes

NOVEMBRE

Samedi 11 novembre : Cérémonie patriotique. Départ 10h30 - Parvis de la salle des fêtes.

Mercredi 15 novembre : Forum Handicap de la JPA - Salle des fêtes

Agenzia



Villers-Semeuse



www.villers-semeuse.fr
EngagePourMaVille